



HAL
open science

L'infinif et la mise à distance du discours rapporté en latin

Joseph Dalbera

► **To cite this version:**

Joseph Dalbera. L'infinif et la mise à distance du discours rapporté en latin. *Revue de Linguistique Latine du Centre Alfred Ernout (De Lingua Latina)*, 2015, 11. hal-03401237

HAL Id: hal-03401237

<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-03401237v1>

Submitted on 25 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'infinitif et la mise à distance du discours rapporté en latin

Joseph DALBERA
(Université de Corse & UMR Lisa 6240)
jdalbera@univ-corse.fr

1. INTRODUCTION

Comme le rappelle Laurence Rosier, la question des catégories de discours rapportés et de leur distinction relève d'une « exigence logique des modernes »¹ et, longtemps, les différents procédés de reproduction des paroles et des pensées n'ont pas fait figure de catégories grammaticalisées. Leur classification s'est élaborée jusqu'à constituer une terminologie, progressivement, mais aussi rétrospectivement : c'est le cas du discours indirect libre (DIL) latin, qui a été identifié, à tous les sens du terme, à partir d'études portant sur le français². Se trouve ainsi posée la question d'un éventuel recoupement d'une langue à l'autre des différents types de discours rapportés (DR), mais surtout, de l'économie des moyens propres à chaque idiome et des outils linguistiques attachés à telle ou telle catégorie. Cette étude s'interrogera sur l'un d'entre eux en latin, l'infinitif, dont les fonctions syntaxiques sont nombreuses et qui, en proposition subordonnée, est si attaché à l'*oratio obliqua* qu'il semble être à l'origine de sa désignation. L'infinitif qui, par sa valeur modale, plus que le subjonctif de moindre actualisation, semble impliquer l'adhésion du locuteur aux propos qu'il rapporte, et se faire ainsi le facteur d'une homogénéisation syntaxique et énonciative³ du discours indirect (DI) latin, que l'on cherchera à éprouver ici. Notre étude reposera sur l'interprétation des discours en contexte littéraire, et l'on ne s'interdira donc pas d'entrer dans le détail des extraits choisis.

¹ L'expression est de G. Moignet, cité par L. ROSIER (2008 : 14).

² Un peu à la manière de l'aspect verbal, découvert dans les langues slaves, et identifié *a posteriori* dans d'autres langues, posant par là le problème du croisement des démarches onomasiologiques et sémasiologiques.

³ Voir L. SZNAJDER (2005 : 749).

2. LA DOUBLE CORRELATION DU COUPLE DISCOURS INDIRECT - DISCOURS INDIRECT LIBRE

Dans un article publié dans les *Cahiers Chronos* en 2000 en collaboration avec Michèle Biraud, Sylvie Mellet s'est intéressée aux « faits d'hétérogénéité énonciative »⁴ dans le cadre du discours rapporté des textes antiques. Etudiant spécifiquement l'œuvre de Tite Live, l'auteur a mis en évidence une répartition marquée sous la plume de l'historien latin, entre les propos rapportés au DI et ceux qui le sont au DIL. S. Mellet s'appuie notamment sur les exemples reproduits ici (1-2) :

(1) Tite Live, XLIV, 19, 6-10 : *Primi Alexandrini legati ab Ptolemaeo et Cleopatra regibus uocati sunt. Sordidati, barba et capillo promisso, cum ramis oleae ingressi curiam procubuerunt, et oratio quam habitus fuit miserabilior. Antiochus Syriae rex, qui obses Romae fuerat, per honestam speciem maioris Ptolemaei reducendi in regnum, bellum cum minore fratre eius, qui tum Alexandriam tenebat, gerens et ad Pelusium nauali proelio {superior} **fuerat** et (...) cum exercitu obsidione ipsam Alexandream **terrebat**, nec procul abesse, quin poteretur regno opulentissimo, **uidebatur**. Ea legati querentes orabant senatum, ut opem regno regibusque amicis impigre ferrent.* [en gras les imparfaits et plus-que-parfait du D.I.L.]

« Les ambassadeurs d'Alexandrie envoyés par le roi Ptolémée et la reine Cléopâtre furent les premiers à être convoqués. Sales, la barbe et les cheveux hirsutes, ils entrèrent dans la curie en tenant des rameaux d'olivier, s'inclinèrent et tinrent un discours plus pitoyable encore que ne l'était leur tenue : le roi Antiochus de Syrie, qui avait été otage à Rome, sous le prétexte honorable de restaurer Ptolémée l'aîné sur son trône, faisait la guerre au frère cadet de celui-ci qui tenait alors Alexandrie : *il avait remporté* une victoire navale devant Pelusium, (...) *menaçait* la ville d'Alexandrie elle-même en l'assiégeant avec ses troupes et ne *semblait* pas loin de s'emparer de ce très puissant royaume. Tout en exprimant ces plaintes les ambassadeurs suppliaient le sénat romain de porter assistance à un royaume et à des souverains amis. »

(2) Tite Live, XXVI, 33, 1-2 : *Campanis deinde senatus datus est, quorum oratio **miserabilior**, causa durior erat. Neque enim meritas poenas negare **poterant** nec tyranni **erant** in quos culpam conferrent, sed satis pensum poenarum – (...) – **credebant** ...*

⁴ C'est-à-dire « où il y a mise en rapport d'un discours citant (celui du locuteur) avec un discours cité (celui d'un énonciateur) repris littéralement ou en substance, et où le discours citant environne le discours cité sans que ce dernier ne soit ni enchâssé ni introduit, fût-ce par un verbe déclaratif en incise ; seul le contexte large suggère plus ou moins implicitement la modalité du discours cité et permet d'identifier le sujet énonciateur premier. Cette définition ouvre le champ du bivocalisme, depuis le simple fragment cité en mention jusqu'au discours indirect libre, en passant par l'îlot textuel et la reprise en écho. » M. Biraud-S. Mellet (2000 : 9).

« Une audience du sénat fut accordée aux Campaniens, dont le discours était *vraiment pitoyable* et la cause vraiment difficile. Ils ne pouvaient nier, c'est vrai, que leur châtement fût mérité et ils n'avaient pas de tyrans sur lesquels rejeter la faute ; mais ils pensaient que le poids de leur peine était désormais suffisant... »

On reprendra ici rapidement ses analyses. Par la confrontation des occurrences, l'auteur fait apparaître un clivage net, entre les deux types de discours rapportés, en fonction de leurs valeurs ainsi que des stratégies discursives dont elles permettent la mise en œuvre. Le DI, qui relève de « la subordination est reten[u] par le narrateur quand le discours rapporté offre un ton neutre et objectif, susceptible [...] d'être pris en charge par l'historien dans le cadre d'une structure homogène » ; à l'opposé du DIL « qui permet de faire entendre la voix de l'autre quand ses propos comportent des éléments subjectifs, voire affectifs, faisant obstacle au processus d'homogénéisation par le narrateur. » Ainsi, la langue « pratiquait normalement la subordination à l'infinitif et au subjonctif lorsque le locuteur prenait en charge le discours rapporté pour l'intégrer à sa propre énonciation, mais recourait à l'imparfait de l'indicatif dans le cadre d'une mimesis qui voulait donner plus de présence à la voix de l'énonciateur. »⁵

Une telle étude est particulièrement intéressante, notamment par l'éclairage qu'elle apporte sur la nature et le fonctionnement des différents types de DR.

En premier lieu, cette analyse corrobore l'existence de catégories distinctes de discours rapportés (DI / DIL) et qui reposent sur une double corrélation. La première concerne le choix des tiroirs verbaux employés en fonction de chaque type de discours : l'infinitif – subjonctif (subordonnés) pour le DI / l'imparfait (et le plus-que-parfait) pour le DIL⁶. L'imparfait, qui, par sa valeur aspectuelle constitue effectivement « le temps privilégié des focalisations narratives »⁷, est surtout le « temps idéalement translatif (...) où fusionne sans démarcation le va-et-vient des consciences »⁸, parfaitement adapté à la bivocalité propre au DIL.

⁵ Expressions empruntées à M. BIRAUD - S. MELLET (2000 : 42 et 45).

⁶ Ce lien établi entre imparfait et DIL confirme ainsi, d'une langue à l'autre, les propos de L. ROSIER (2008 : 15 et 45-46) pour qui l'imparfait, à défaut de constituer une « identification univoque » permettant d'assurer une « forme grammaticale » propre au DIL français, n'en constitue pas moins une « configuration discursive attendue... » au même titre que « la 3^{ème} personne et différents marqueurs de modalisation et de subjectivité énonciative ».

⁷ M. BIRAUD - S. MELLET (2000 : 45).

⁸ A. JAUBERT, (1990 : 52 et 55) cité par S. MELLET (2000 : 96).

Quant au DI, il est pris en charge par le subjonctif et l'infinitif, des *moda obliqua* donc, modes obliques⁹, par là opposés à l'indicatif (seul mode direct)... Comme sont *obliques*¹⁰ d'ailleurs les cas qui dominent au DI, comme l'accusatif marquant le sujet de la proposition infinitive : Ch. Hyart suggère ainsi que « l'expression latine *oratio obliqua* » que l'on a pris l'habitude de traduire par DI (avec plus ou moins d'exactitude), désigne à l'origine « une manière de s'exprimer où dominant les cas obliques¹¹ ». La proposition infinitive constituerait ainsi l'*oratio obliqua* par excellence, impliquant la subordination syntaxique du discours rapporté, face à l'indépendance de l'imparfait.

A cette économie des tiroirs verbaux semblent se superposer des constructions énonciatives spécifiques : le DI enchâssé, écrit S. Mellet, s'inscrit « dans le cadre d'une subordination syntaxique » et « conserve parfaitement le repérage initial de la narration », tandis que libre de toute subordination, « le discours cité introduit le discours citant sans que ce dernier ne soit ni enchâssé ni introduit » et le DIL relève ainsi d'une « forme bivocale, qui introduit subtilement l'hétérogénéité énonciative dans un texte dont elle sauvegarde cependant parfaitement la cohésion¹². »

Une telle classification s'avère tout à fait satisfaisante pour l'esprit, dans la mesure où elle établit une économie fondée sur la corrélation des tiroirs verbaux et des constructions syntaxiques et énonciatives : l'existence d'une relation biunivoque entre l'autonomie syntaxique et l'hétérogénéité énonciative d'une part, entre la subordination syntaxique et l'univocité (l'homogénéité) énonciative d'autre part.

Et le clivage est d'autant plus clair qu'y sont associés deux paramètres : la notion d'adhésion par le narrateur aux propos qu'il rapporte (lié à la subordination), ou, au contraire, leur mise à distance, que permet la liberté de l'imparfait. Une adhésion ou une mise à distance perceptibles à travers le degré de mimétisme du propos rapporté : deux notions aussi cruciales que fragiles, parce qu'elles semblent relever d'une certaine subjectivité. Nous en ferons le fil conducteur de notre étude.

⁹ Voir C. HYART (1954 :9) : « On la trouve aussi [l'opposition *rectus/obliquus*] à propos des modes chez Macrobe, qui attribue la paternité du terme aux Stoïciens (De Diff. Et societ., Keil, V, p. 611, p. 106, l. 20 de l'éd. W. Rhys Roberts, Londres, 1910) : *Denique Stoici hunc solum modum (i.e. indicatiuum) rectum ueluti nominatiuum, et reliquos obliquos, sicut casus nominum, uocauerunt.* »

¹⁰ C. HYART (1954 : 9) : « Le terme *obliquus* employé couramment par les grammairiens, correspond au gr. Πλάγιος et est souvent opposé à *rectus*, parfois à *directus*. Cette opposition était appliquée tout d'abord au système casuel afin de distinguer les *casus recti* des *casus obliqui* ».

¹¹ C. HYART (1954 : 9).

¹² M. BIRAUD - S. MELLET (2000 : 9 ; 41 et 44).

Si les illustrations traitées par S. Mellet sont tout à fait convaincantes, si cette économie des discours rapportés semble effectivement en vigueur sous la plume de Tite Live, la lecture d'autres textes narratifs nous incite à élargir ce point de vue. En effet, qui s'intéresse à la question de l'infinitif et de ses fonctions narratives se voit naturellement conduit à aborder celle du mode du discours rapporté. Du DI, évidemment, mais pas seulement : certaines occurrences comportent un type particulier d'infinitif de narration, auquel on consacrerait la partie suivante.

3. L'INFINITIF DE NARRATION ET LE DIL

Sans doute convient-il de rappeler préalablement à quel point la syntaxe de l'infinitif est souple et son emploi fluide : il suffit, pour s'en convaincre, de lire un passage construit autour d'infinitifs de narration où s'accumulent de longues séries apparemment homogènes du mode nominal, cependant que des constructions multiples sont à l'œuvre, complexes, qui permettent un jeu de glissements syntaxiques. Tout se passe comme si l'infinitif appelait d'autres infinitifs pour offrir une impression de cohérence formelle dont certains écrivains savent tirer parti¹³. Ces considérations n'auraient sans doute pas intéressé cette étude, si nous n'avions décelé, parmi de telles séries d'infinitifs, la capacité de certaines formes à faire entendre les propos des personnages dans le cadre narratif. L'exemple suivant, extrait des *Métamorphoses*, en est une première illustration :

(3) Ap., *Mét.*, VIII, 7 : *Sed Thrasyllus nimium nimius **clamare**, **plangere** et quas in primo maerore lacrimas non habebat iam scilicet crescente gaudio **reddere** et multis caritatis nominibus Veritatem ipsam **fallere**. Illum amicum, coetaneum, contubernalem, fratrem denique addito nomine lugubri **ciere**, nec non interdum manus Charites a pulsandis uberibus **amouere**, luctum **sedare**, heiulatum **cohercere**, uerbis palpantibus stimulum doloris **obtundere**, uariis exemplis multiuagi casus solacia **nectere**, cunctis tamen mentitae pietatis officiis studium contrectandae mulieris **adhibere** odiosumque amorem suum perperam delectando **nutrire**.*

« Thrasyllus quant à lui n'avait de cesse de crier outrageusement, de se frapper la poitrine, de verser enfin, sa joie allant sans doute crescendo, les larmes refusées à ses premiers lamentos, et de duper la Vérité elle-même par les véhémentes protestations d'affection où il invoquait son ami, son compagnon d'âge et de combat, son frère enfin, titre ajouté d'un ton lugubre, non sans de temps en temps écarter les mains de Charité de ses mamelles qu'elles frappaient, calmer ses plaintes, mettre une sourdine à ses hélas, émousser par des mots caressants l'aiguillon de sa douleur, broder des consolations en citant des exemples variés d'accidents arrivés ici ou là, s'appliquant soigneusement, dans les

¹³ Voir notamment J. DALBERA (à paraître : exemple 3).

empressements de sa sollicitude mensongère, à la tripoter, pimentant d'un plaisir pervers sa passion répugnante. » (trad. O. Sers)

On le voit, le paragraphe est caractérisé par l'emploi répété de l'infinitif de narration. Ce ne sont pas moins de 12 formes d'infinitifs, libres de toute subordination, qui se succèdent : la présence d'un sujet au nominatif, *Thrasyllus*, exprime en effet que « la relation prédicative à laquelle il appartient est constituée en acte énonciatif non dépendant »¹⁴ et l'énoncé relève ainsi de la voix du seul narrateur. Pourtant, incidemment, le passage laisse percer une véritable oralité, sensiblement discordante avec le reste de la narration : *Illum amicum, coetaneum, contubernalem, fratrem denique addito nomine lugubri ciere...*

En effet, l'infinitif narratif *ciere*, dont le sujet est exprimé en amont au nominatif s'inscrit pleinement dans la succession des infinitifs de narration qui l'entourent, participant ainsi à la construction de la trame du récit. Mais en réalité, tout se passe comme si le lexème verbal, au-delà de son rôle narratif (verbe d'action), fonctionnait simultanément comme un *verbum dicendi* : *ciere*, entendu au sens d'« appeler », ouvre ainsi un espace énonciatif supplémentaire dans lequel s'inscrivent ses compléments d'objet directs, antéposés qui renvoient de façon mimétique aux propos tenus par le personnage. On est en effet frappé par la liberté paratactique de ces désignations, leur redondance dans ce déploiement, leur gradation, et finalement l'hyperbole qu'elles constituent... Une emphase qui renvoie sans ambiguïté à l'oralité reproduite de ces propos et à la mise en scène de *Thrasyllus*, que le narrateur dénonce.

La narration se colore donc des propos mêmes du personnage qu'elle intègre dans son fil pour faire entendre au-delà de vagues accents, les fallacieuses paroles du traître qui a tué Tlépolème. Et la discordance de ces paroles avec la voix narrative s'avère d'autant plus marquée que le narrateur n'a de cesse de souligner la mauvaise foi du personnage *Veritatem ipsam fallere...*, tandis que la suite exhibe la duplicité de celui qui cherche déjà à s'approprier la belle Charité.

En superposant la voix du personnage (e2) à la trame narrative tissée à l'infinitif, le narrateur (e1) sauvegarde l'homogénéité formelle de son récit en même temps qu'il ouvre une discrète bivocalité. Or, en l'occurrence, le mode nominal ne s'inscrit lui-même pas dans cette bivocalité, mais se limite à introduire. Et c'est davantage la valeur sémantique de *ciere* que la nature même du tiroir verbal qui permet l'hétérogénéité énonciative du passage, à travers la mention des propos représentés par le seul syntagme nominal (*Illum amicum, coetaneum, contubernalem, fratrem*).

Quoi qu'il en soit, une telle occurrence nous invite à pousser plus loin et à rechercher si l'infinitif autonome est apte à s'intégrer dans des propos évoqués en mention, pour en constituer le prédicat verbal. Ce serait là sans doute la condition d'un véritable DIL.

¹⁴ S. MELLET, M. D. JOFFRE, G. SERBAT (1994 : 355).

De fait, il existe certains passages où une telle construction semble possible. C'est parfois le cas dans le cadre de discours rapportés, au sein même de l'*oratio obliqua*. L'infinitif apparaît dans des propositions rapportant effectivement, et de façon mimétique, les propos de personnages. Or il est quelquefois bien difficile d'établir quel cas marque son sujet (le nominatif étant la condition *sine qua non* de l'infinitif de narration) : nombreuses sont les occurrences où l'emploi d'un sujet neutre établit une confusion morphologique entre nominatif et accusatif (4), ou encore celles où le sujet n'est pas exprimé mais sous-entendu, laissant ainsi planer un doute sur le cas qui l'aurait marqué (5 et 6) :

(4) Sall., *Cat.*, 40 : *Haec ubi dixit, Allobroges in maximam spem adducti Vmbrenum orare, ut sui misereretur : nihil tam asperum neque tam difficile esse, quod non cupidissime facturi essent, dum ea res ciuitatem aere alieno liberaret.*

« A ces paroles, les Allobroges, pleins d'espoir, supplient Umbrénus d'avoir pitié d'eux ; il n'était rien de si pénible, de si ardu qu'ils ne fussent tout disposés à le faire, pour libérer leur cité de la dette qui l'accablait. » (trad. A. Ernout)

(5) Pétr., *Satyr.*, 139 : *Vnus ex nouiciis seruulis subito accurrit et mihi dominum iratissimum esse affirmavit, quod biduo iam officio defuissem. Recte ergo me facturum, si excusationem aliquam idoneam praeparassem : uix enim posse fieri, ut rabies irascentis sine uerbere consideret.*

« Un des nouveaux valets accourt soudain, et m'assure que le maître était furieux de ce que depuis deux jours déjà, j'avais manqué à mon service. Aussi ferais-je bien de préparer quelque excuse valable, car il semblait impossible que cette rage s'apaisât sans coup de bâton. » (trad. A. Ernout)

(6) Caes., *B.G.*, I, 2, 1 : *Is (...) ciuitati persuasit ut de finibus suis cum omnibus copiis exirent : perfacile esse, cum uirtute omnibus praestarent, totius Galliae imperio potiri.*

« [Orgétorix] invita sa cité à sortir de son territoire avec toutes ses richesses : "il leur serait très facile, leur disait-il, puisque leur vaillance les mettait au-dessus de tous, d'étendre leur pouvoir sur la Gaule tout entière". » (trad. A.M. Ozanam)

Les exemples de ces types sont assez fréquents, qui laissent effectivement percer la voix du personnage sous celle du narrateur. Dès lors, la tentation existe d'y interpréter l'ambiguïté relative à la nature du sujet de l'infinitif de façon à y voir un nominatif, qui libèrerait le verbe de toute subordination et ferait du passage un DIL.

Mais en réalité, de telles occurrences sont, au mieux, discutables. Et nous aurions abandonné l'idée d'un infinitif de narration susceptible de véhiculer en latin un DIL, sans la lecture de l'extrait suivant de Pétrone (7). L'infinitif autonome y introduit subrepticement une parole dans laquelle il s'inscrit :

(7) Pétr., *Satyr.*, 140, 1-4 : *Matrona inter primas honesta, Philomela nomine, quae multas saepe hereditates officio aetatis extorserat, tum anus et floris extincti, filium filiamque ingerebat orbis senibus, et per hanc successionem artem suam perseuerabat extendere. Ea ergo ad Eumolpum uenit et **commendare** liberos suos eius prudentiae bonitatisque... **credere** se et uota sua. Illum **esse** solum in toto orbe terrarum, qui praeceptis etiam salubribus instruere iuuenes quotidie posset. Ad summam, **relinquere** se pueros in domo Eumolpi, ut illum loquentem audirent; quae sola posset hereditas iuuenibus dari.*

« Une matrone des plus vénérables, ayant nom Philomèle, qui jadis s'était aidée de sa jeunesse pour extorquer plus d'un héritage, maintenant vieille et flétrie, offrait complaisamment son fils et sa fille aux vieillards sans famille, et grâce à cette transmission de pouvoirs, elle persévérerait dans l'exercice de ses talents. Elle s'en vint donc chez Eumolpe, recommander ses enfants à la sagesse et à la bonté du vieillard : elle et ses plus chers espoirs, elle lui confiait tout. Il était le seul homme sur la terre qui pût nourrir chaque jour cette jeunesse des préceptes de la saine morale. Bref, elle laissait ses enfants chez Eumolpe, pour qu'ils entendissent ses leçons : c'était là l'unique héritage qu'on pût laisser à des jeunes gens. » (trad. A. Ernout)

Le passage est intéressant, notamment à l'endroit de la coordination de certaines formes verbales : *Ea ergo ad Eumolpum uenit et **commendare** liberos suos eius prudentiae*, marquée par une certaine *ambiguïté* syntaxique. Une première hypothèse consiste à considérer que *uenit* entraîne un infinitif de but (« venir pour recommander »), construit sur un hendiadyn (la coordination remplace la subordination). Mais l'hypothèse est peu probable : si la construction *uenit* + *infinitif* est attestée en latin, Pétrone ne l'emploie pas dans le reste de son œuvre.

Une autre possibilité consiste alors à considérer *commendare* comme un infinitif de narration coordonné à une forme de parfait (*uenit*), introduisant une série d'infinitifs aux valeurs diverses. La phrase commence donc avec un léger décrochage formel, passant du parfait de l'indicatif à l'infinitif présent, tout en conservant une continuité sémantique, les deux formes assumant la même fonction narrative.

Le deuxième infinitif employé est lui aussi assez ambigu. On peut en effet considérer que *credere* amène un nouveau décrochage, syntaxique cette fois : le verbe serait le noyau d'une proposition infinitive¹⁵, dont la fonction serait déjà de rapporter la parole du personnage à l'*oratio obliqua*. La suite de la phrase, constituée de deux autres propositions infinitives, semble aller dans ce sens¹⁶.

¹⁵ soit dont le sujet n'est pas exprimé, comme dans les exemples (5) et (6), soit dont le pronom personnel à l'accusatif constitue le sujet, de même qu'on a plus loin *relinquere se*. Le *et* qui suit aurait alors valeur d'adverbe : « elle confiait même ses enfants ».

¹⁶ Et c'est là, visiblement, le choix de lecture de l'éditeur des Belles Lettres qui souligne par des points de suspension la rupture dans la construction.

Mais on peut préférer penser que *credere* après *commendare* constitue encore un infinitif de narration. Le pronom *se* assume alors la fonction de complément d'objet du verbe : « elle se confiait elle-même ainsi que ses enfants » comme le suggère la coordination avec *uota sua*. On pourrait d'ailleurs y voir ainsi un emploi de *credere* non absolu, mais construit avec un complément au datif (*credere bonitati* « se fier à sa bonté »), selon l'usage le plus fréquent de Pétrone, et qui introduirait par là un chiasme autour de la coordination : *commendare ... prudentiae // bonitatis credere*. C'est seulement après qu'interviennent d'autres infinitifs, en propositions subordonnées, rapportant cette fois explicitement le discours du personnage (*illum esse... relinquere se*).

En réalité, quel que soit le choix de lecture adopté, que l'on considère qu'il y a un ou deux infinitifs autonomes, l'extrait paraît remarquable en ce que la narration prise en charge par l'infinitif, aussi courte soit-elle, laisse clairement percer la voix du personnage (e2) pour amorcer ainsi une véritable bivocalité. Il suffit, pour s'en persuader, de remarquer le choix des deux lexèmes verbaux employés *commendare* et *credere*, qui, au-delà de leur emploi habituel de verbe d'action, sont par ailleurs susceptibles de fonctionner comme des performatifs. Et l'on peut ainsi penser qu'en l'occurrence ce sont les termes mêmes qui sont employés par Philomèle pour s'adresser à son interlocuteur : *commendo... credo...* « je vous confie... je m'en remets... », et qui constituent ainsi un acte illocutoire dont le récit porte la trace tangible. Ainsi, à la voix du narrateur se superpose celle du personnage, Philomèle, s'adressant à Eumolpe, qui ouvre un deuxième espace énonciatif sur lequel viennent s'inscrire ses propres mots. Les compléments à l'accusatif (*uota*), au datif (*prudentiae bonitatis*) sont des « lexèmes évaluatifs »¹⁷ qui ne peuvent ainsi être compris autrement que comme les termes mêmes employés par la mère de famille, véritable mère maquerelle dont la rhétorique est visiblement rodée. A ce stade du roman, en effet, Encolpe, le narrateur homodiégétique, connaît trop bien Eumolpe, qu'il sait davantage caractérisé par sa lubricité débordante que par sa morale, pour prendre à sa charge ces propos et pour y adhérer. Tout se passe donc comme si, avec une ironie malicieuse, le narrateur laissait glisser dans son récit les paroles mensongères de Philomèle pour rapporter les faits. Car dans ce marché de dupes auquel se livrent les personnages, la signification véritable de ces expressions, comme les intentions de Philomèle, ne font de doute pour personne, et c'est de façon mimétique que le discours, librement rapporté, renvoie avec exactitude aux propos tenus par le personnage, auxquels tous feignent de croire.

Ainsi, sous la plume de Pétrone, à la faveur d'un jeu de glissements syntaxiques¹⁸, l'infinitif de narration se révèle susceptible d'entrer dans la

¹⁷ L. SZNAJDER (2005 : 751).

¹⁸ Le caractère exceptionnel d'un tel emploi de l'infinitif laisse penser qu'il s'agit moins d'un véritable usage dans la latinité, que de l'actualisation, anecdotique, par un écrivain des possibilités offertes par la langue.

construction d'un passage narratif marqué par l'hétérogénéité énonciative et la mise à distance par le narrateur des propos qu'il rapporte. Nous proposons de voir dans un tel dispositif, syntaxiquement libre et relevant d'une hétérogénéité énonciative un cas de DIL, qui renvoie de fait au fonctionnement de ce mode de DR évoqué par S. Mellet. Un infinitif autonome capable d'assumer certains des emplois de l'imparfait¹⁹.

Mais cet extrait du *Satyricon* présente ceci de plus remarquable encore : après ce court passage au DIL, le discours rapporté se poursuit, à l'*oratio obliqua* cette fois. Une *oratio obliqua*, sollicitée d'ailleurs sans « accros » sous sa forme canonique : des propositions infinitives dont les sujets exprimés à l'accusatif (*Illum esse solum ... relinquere se pueros*) placent explicitement le propos rapporté sous dépendance syntaxique, et indiquent l'emprise du narrateur sur le discours du personnage qu'il rapporte. De même que la formule *ad summam*, résumant le propos, constitue une autre marque d'appropriation par le narrateur des propos de son personnage. Reste donc à savoir si la reprise en main syntaxique s'accompagne d'une reprise en main énonciative et si dans cette série d'infinitifs les uns autonomes, les autres subordonnés, l'on passe d'un DIL, forme énonciative mixte, à un DI marqué par une homogénéité énonciative : si la subordination implique le retour à l'adhésion du narrateur par rapport aux propos rapportés.

La réponse réside en fait dans le caractère quasi imperceptible du passage de la narration polyphonique au discours rapporté explicite, dans la difficulté, évoquée plus haut, à établir les limites exactes entre l'infinitif autonome et l'infinitif subordonné. C'est en effet cette difficulté, cette ambiguïté même qui s'avère révélatrice de la porosité des modes de discours rapportés et des espaces énonciatifs qu'ils construisent. Car de fait, il apparaît clairement que la subordination ne marque pas la fin de l'hétérogénéité énonciative de l'extrait. Et du DIL au DI, on ne passe pas de la discordance à l'adhésion : si l'emploi répété de l'infinitif assure la cohérence formelle du récit, c'est bien cette mise à distance du propos rapporté qui en établit la cohérence sémantique. La restitution fidèle des accents et des tournures habiles du personnage (au DIL puis au DI), qu'avec ironie le narrateur ne dément pas explicitement, tend ainsi à rendre insensible la différence entre les deux instances énonciatives, à établir sur la globalité du texte « une cohabitation voire une superposition des deux voix » dans une « énonciation mixte »²⁰. A réduire considérablement la distance entre les deux catégories de DR.

¹⁹ Il s'agit donc là d'un autre cas où les valeurs d'emplois de l'infinitif et de l'imparfait se recoupent : L. SZNAJDER (1996 : 317) a en effet souligné le fait que les « infinitifs de narration se substituent plus souvent à des imparfaits, avec les effets de sens habituels découlant de la valeur fondamentale de ce temps... ».

²⁰ Expressions empruntées à et M. BIRAUD – S. MELLET (2000).

4. L'INFINITIF SUBORDONNE ET LA MISE A DISTANCE DU DISCOURS RAPPORTE

Une telle occurrence permet de mesurer combien la nature même d'une telle *oratio obliqua* peut s'avérer différente de celle mise en œuvre par Tite Live, soulignée par S. Mellet. Le mimétisme de la parole rapportée ici, même indirectement, renvoie sans doute à la « parole vive » du DI, mise en lumière par J. Dangel et Régine Utard.

Et l'on s'inscrit pleinement dans la perspective ouverte par L. Sznajder, qui a montré comment, dans un DI qui « subordonne syntaxiquement et énonciativement le discours cité au discours citant » peut subsister un « certain partage des prises en charge » entre L1 et L2 amenant un « brouillage énonciatif ». Ces travaux ont en effet minutieusement dressé la liste des discordanciels²¹, c'est-à-dire des éléments qui permettent de produire un décrochage énonciatif et qui sont autant d'« accrocs » subis par la « domination énonciative de L1 lorsque L2 continue d'assumer certains marquages énonciatifs²² ».

Si dans cet exemple (7) le discours ne présente aucun discordanciel d'ordre grammatical (embrayeurs, entorses à la concordance des temps) ni mise à distance²³ explicite²⁴, c'est alors le lexique, le seul choix des mots (pas même marqués, du reste, par une affectivité) qui pose la question de la source, dès lors que l'écart avec la réalité qu'ils dénotent laisse entrevoir le regard distancié du narrateur. Et l'on mesure alors combien l'ironie du texte, l'ironie entendue linguistiquement dans la perspective d'O. Ducrot²⁵, s'avère révélatrice de la construction énonciative adoptée. Ainsi envisagée, sa seule présence dans l'*oratio obliqua* suffit à mettre à mal l'homogénéité de l'espace énonciatif en question. Et la subordination syntaxique de l'infinitif ne constitue alors en rien le garant d'une adhésion, d'une validation par le narrateur des propos du personnage.

²¹ L. ROSIER (2008 : 78) : « nous appelons discordanciels tous les mots, expressions ou constructions qui permettent de produire un décrochage énonciatif et donc de repérer au moins deux espaces énonciatifs, l'un citant, l'autre cité, dans un texte. Ces discordances vont toujours, selon nous, dans le sens d'une actualisation du discours cité. »

²² L. SZNAJDER (2005 : 749-752).

²³ A l'exception toutefois du subjonctif de la relative « *qui ... instruere posset* ».

²⁴ du type *ut dicunt... auctore aliquo...* Voir A. ORLANDINI (1994 : 184).

²⁵ O. DUCROT (1984 : 211) : « parler de façon ironique, cela revient pour un locuteur L à présenter l'énonciation comme exprimant la position d'un énonciateur E, position dont on sait par ailleurs que le locuteur L n'en prend pas la responsabilité et, bien plus, qu'il la tient pour absurde. Tout en étant donné comme le responsable de l'énonciation, L n'est pas assimilé à E, origine du point de vue exprimé dans l'énonciation. »

Il existe d'ailleurs bien d'autres occurrences d'infinififs subordonnés qui jouent sur la mise à distance des propos rapportés. Syntaxiquement liés, les propos relèvent néanmoins d'un DR qui s'est libéré du carcan énonciatif de l'e1. On peut en voir un dernier exemple :

(8) Ap. Mét., X, 15 : *His et similibus altercati conuiciis deierantur utrique nullam **se** prorsus fraudem, nullam denique subreptionem **factitasse**, sed plane **debere** cunctis artibus communis dispendii latronem inquiri ; nam neque asinum, qui solus interesset, talibus cibus adfici posse, et tamen cotidie partis electiles conparere nusquam, nec utique cellulam suam tam immanes inuolare muscas, ut olim Harpyiae fuere, quae diripiebant Phineias dapes.*

« Après avoir échangé de la sorte maintes récriminations, ils jurèrent l'un et l'autre qu'ils n'avaient pas commis la moindre indécatesse, bref, qu'ils n'avaient rien dérobé. Ils convinrent alors qu'il fallait par tous les moyens rechercher le malfaiteur, cause de leur commun préjudice. Car l'âne, seul présent sur les lieux, était insensible à des mets de ce genre ; pourtant chaque jour disparaissaient des morceaux de choix, et ce n'étaient tout de même pas des mouches monstrueuses qui venaient voler dans leur chambrette, semblables à ces Harpyies qui jadis mettaient au pillage les repas de Phinée. » (trad. P. Valette)

Cette occurrence s'inscrit dans le cadre d'une altercation entre deux frères, qui s'accusent mutuellement de se voler de la nourriture. Le narrateur a rapporté leurs propos au DD. Notre extrait commence alors, par un rapide passage de discours narrativisé à l'ablatif : *His et similibus conuiciis*, où la narration reformule et synthétise les propos tenus, avant de rapporter enfin, indirectement, les conclusions que tirent les deux personnages. Le passage relève alors clairement de *l'oratio obliqua*. La subordination syntaxique y est nette, réaffirmée à plusieurs reprises (le pronom personnel réfléchi *se*, puis le substantif *asinum* affublé du morphème d'accusatif, témoin d'une dépendance syntaxique, constituent les sujets des infinitifs *factitasse... debere... inquiri etc*), au sein d'un paragraphe relativement concis. Certains termes (*communis dispendii*) semblent relever de la reformulation par le narrateur des propos rapportés et souligner par là une appropriation du discours qu'il rapporte.

Pourtant, malgré un tel dispositif, il est frappant de voir combien le lecteur entend simultanément percer la voix des personnages, tant l'impression est grande d'une parole mimétique du discours tenu. Plusieurs paramètres vont en effet dans ce sens. Il s'agit par exemple de certains éléments de vocabulaire dont la charge évaluative ou affective pose la question de la source : c'est le cas de *cellulam*, qui renvoie à la subjectivité du personnage (e2) plutôt qu'à celle du narrateur (e1).

Mais au-delà, ce qui frappe surtout dans le passage, c'est le cheminement réflexif et argumentatif des personnages, qui construit l'ensemble du discours et se déploie avec redondance et gradation : *utrique nullam se prorsus fraudem, nullam **denique** subreptionem* : on suit le mot à mot et l'on perçoit la gradation dans les propos. Tandis que l'emploi des connecteurs logiques, *sed... nam... et tamen...* scande scrupuleusement les

différentes étapes du raisonnement logique et interroge sur la source et la validation du raisonnement²⁶. A elle seule, cette caractéristique participe d'ailleurs de la vivacité de la parole, car on entre véritablement dans la démarche logique et rhétorique du personnage dont les propos sont rapportés. Or, tant que l'e1 adhère au raisonnement qu'il présente et valide, on accepte sa mainmise énonciative. Mais la question de la source se pose dès lors qu'une distance s'installe. Car en l'occurrence il est impossible que le narrateur valide le raisonnement dont il rapporte le détail, précisément parce qu'il sait ce que ses personnages ignorent : c'est bien lui, Lucius changé en âne, qui a dévoré les morceaux de choix que les frères recherchent. Voilà pourquoi ce cheminement argumentatif, rapporté si méthodiquement, si scrupuleusement et si lourdement en fait se voit ainsi discrédité. Son insistance révèle en vérité la jubilation du narrateur-personnage face au bon tour qu'il a joué aux deux frères... Un cheminement argumentatif donc qui actualise la mise à distance par le narrateur des propos rapportés.

A cela s'ajoute enfin, sur le plan énonciatif, le choix de la personne grammaticale employée. La question est cruciale, car la personne constitue un possible discordancier²⁷. Or, si la transposition se fait bien pour les personnages dont on rapporte les propos, le narrateur apparaît pourtant lui aussi sous une forme référentielle : le substantif *asinum* et non la Sg1 à laquelle il a mécaniquement droit. Tout se passe donc comme si l'e1 renonçait à (une partie de) son statut de directeur énonciatif. Que l'on compare, à titre d'exemple, avec l'occurrence (9), où dans une situation similaire, ce même narrateur rapporte les propos d'autrui qui le concernent, en se désignant à la Sg1 :

(9) Ap., *Mét.*, IX, 3 : *Sed unus ex his, de caelo scilicet missus mihi sospitator, argumentum explorandae sanitatis **meae** tale commonstrat ceteris, ut aquae recentis completam peluem offerrent potui **meo**, ac si intrepidus et more solito sumens aquis **adlibescerem**, sanum **me** atque omni morbo scirent expeditum contra uero si uisum contactumque laticis **uitarem** ac **perhorrescerem**, pro conperto noxiam rabiem pertinaciter durare.*

« Mais l'un d'eux, évidemment envoyé du ciel pour être mon sauveur indiqua aux autres, pour éprouver ma santé le moyen que voici : ils n'avaient qu'à m'offrir à boire un bassin rempli d'eau fraîche ; si je m'en abreuvais sans montrer d'inquiétude et à mon ordinaire, en témoignant

²⁶ Il est vrai que c'est là, clairement, l'une des caractéristiques de l'*oratio obliqua*, que de laisser intacte la construction argumentative de l'e2. Une caractéristique sans doute historique : A. ORLANDINI (1994 : 185) rappelle en effet que l'*oratio obliqua* « par sa structure constitutive (construction relevant de la langue juridique et de celle de la chancellerie) [...] attribue explicitement le discours à loc1 [notre e2]. » L'auteur ajoute que « ce statut empêche ou rend théoriquement très difficile de marquer un décalage, une prise de distance de la part de l'émetteur de l'énonciation à l'égard de ce qui est dit dans le discours rapporté ».

²⁷ Normalement étranger à la période classique, voir L. SZNAJDER (2002a : 362-363).

que j'y prenais plaisir, ils sauraient que j'étais bien portant et exempt de toute maladie ; si au contraire j'évitais avec effroi la vue et le contact de l'eau, ils pouvaient tenir pour assuré que cette funeste rage poursuivait obstinément son cours. » (trad. P. Valette).

En (8), ce refus de la part de l'e1 d'effectuer le changement de personne pour se désigner comme personne expressive, relève ainsi d'un effacement énonciatif marqué, qui diminue de ce fait considérablement sa propre mainmise énonciative, en même temps qu'elle accentue le mimétisme de la parole rapportée.

On mesure ainsi à quel point cette *oratio obliqua* s'écarte du modèle canonique, où la subordination à l'infinitif exprime l'adhésion du narrateur au discours rapporté. Et avec quelle acuité se pose la question de la source énonciative dans le cas de propos rapportés mensongers, exubérants, qui trahissent la distance de l'e1.

La dernière ligne de l'extrait continue d'ailleurs de jouer sur l'ambiguïté et le « brouillage énonciatif » que l'*oratio obliqua* a savamment élaboré, puisque au sein de la même phrase, l'indicatif apparaît à deux reprises : *ut olim Harpyiae fuere, quae diripiebant dapes*. Ce mode peut en effet actualiser la reprise en main du narrateur, qui jubile et se gausse du raisonnement des deux frères qu'il exhibe ; mais notamment par ce recours à l'imparfait dans la relative, il peut tout aussi bien véhiculer la voix des personnages, précisément parce que leur espace énonciatif s'est progressivement affirmé, jusqu'à engendrer clairement un glissement du DI au DIL.

5. CONCLUSION

Les exemples choisis dans cette étude ont souligné l'ambivalence naturelle du DI, cet espace qui donne explicitement la parole à l'un tout en imposant la domination de l'autre, et constitue un lieu de tensions, dès lors que s'actualisent, par le jeu d'une mise à distance du propos, des conflits entre les instances énonciatives, entre la syntaxe et l'énonciation. Au-delà des discordanciers grammaticaux, la posture ironique met à mal l'homogénéité énonciative attendue. A tel point que l'infinitif, même subordonné, reste susceptible de mettre en œuvre une distanciation avec le propos rapporté. La lecture de ces extraits confirme également la vision d'une *oratio obliqua* relevant d'une « parole vive », dont on voudrait ici souligner la proximité et, pour ainsi dire, la contiguïté avec le DIL, dont les frontières énonciatives s'avèrent bien moins étanches que ne le sont celles de la syntaxe. Et l'on mesure alors combien, en latin peut-être encore plus qu'en français, la notion de *continuum* définie par L. Rosier s'avère pertinente pour envisager les différents modes de discours rapportés.

REFERENCES

- BIRAUD, Michèle, MELLET, Sylvie, 2000, « Les faits d'hétérogénéité énonciative dans les textes grecs et latins de l'Antiquité », *Cahiers Chronos* 5, *Le style indirect libre et ses contextes*, 9-48.
- DALBERA, Joseph, à paraître, « Infinitif et narration : analyse dans deux romans latins », in : A. Orlandini, P. Pocetti (éds.), *Actes du 17^{ème} Colloque International de linguistique latine*, Rome, Mai 2013.
- DANGEL, Jacqueline, 1994, « Syntaxe et stylistique du discours indirect chez Tacite : une parole rhétorique », in : J. Herman (éd.), *Linguistic studies in Latin*, Amsterdam, J. Benjamins, 211-226.
- DANGEL, Jacqueline, 1995, « Stratégies de parole dans le discours indirect de César (*De Bello Gallico*) : étude syntaxico-stylistique », in : D. Longrée (éd.), *De Vsu, Etudes de syntaxe latine offertes à Marius Lavency*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 95-114.
- DUCROT, Oswald, 1984, *Le Dire et le dit*, Paris, Les éditions de minuit.
- FLECK, Frédérique, 2012, « Identifier l'ironie : catégorisation et perception de l'ironie dans les textes anciens », Atelier de théorie littéraire du site *Fabula, la recherche en littérature*, Séminaire « Anachronies - textes anciens et théories modernes » (http://www.fabula.org/atelier.php?Identifier_l%27ironie).
- HYART, Charles, 1954, *Les origines du style indirect latin et son emploi jusqu'à l'époque de César*, Bruxelles, Palais des Académies.
- HYART, Charles, 1960, « La concordance des temps du subjonctif dans le style indirect de César », *Latomus* 44 : *Revue d'études latines*, 454-463.
- JURET, Abel 1938, « Réflexions sur le style indirect libre en latin », *Revue de Philologie, d'Histoire et de Littérature anciennes* (sér. 3), 12, 163-167.
- MELLET, Sylvie, JOFFRE, Marie-Dominique, SERBAT, Guy, 1994, *Grammaire fondamentale du latin, le signifié du verbe*, Louvain - Paris, Peeters.
- MELLET, Sylvie, 1998, « Imparfait et discours rapporté », *Etudes luxembourgeoises d'histoire et de littérature romaines* 1, « Oratio soluta, oratio numerosa », 117-125.
- MELLET, Sylvie, 2000, « A propos de deux marqueurs de *bivocalité* », *Cahiers Chronos* 5, *Le style indirect libre et ses contextes*, 91-106.

ORLANDINI, Anna, 1994, « De l'*oratio obliqua* comme papier de tournesol ; une analyse pragmatique d'un phénomène du discours indirect en latin : le changement des modes », *Indogermanische Forschungen* 99, 168-189.

RABATEL, Alain, 1998, *La Construction textuelle du point de vue*, Lausanne - Paris, Delachaux et Niestlé.

ROSÉN, Hannah, 1995, « The Latin infinitivus historicus revisited », *Mnemosyne* 48, 536-564.

ROSIER, Laurence, 2000, « Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques. Présentation. », *Cahiers Chronos* 5, *Le style indirect libre et ses contextes*, 1-8.

ROSIER, Laurence, 2008, *Le discours rapporté en français*, Paris, Ophrys.

SERBAT, Guy, 1975 et 1976, « Les temps du verbe en latin », *R.E.L.* 53, 367-405 et 54, 308-352.

SPERBER, Dan, WILSON, Deirdre, 1978, « Les Ironies comme mentions », *Poétique* 36, 400-412.

SZNAJDER, Lyliane, 1996, « Sur la concurrence entre présents historiques et infinitifs de narration chez les historiens latins », in : Hannah Rosén (éd.), *Actes du 7ème Colloque de linguistique latine*, Innsbruck, Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft.

SZNAJDER, Lyliane, 2001, « Discours indirect et dépendance syntaxique », in : C. Moussy (éd.), *De Lingua latina nouae questiones : actes du Xe colloque international de linguistique latine*, Louvain, Peeters, 609-626.

SZNAJDER, Lyliane, 2002a, « Interférences et conflits dans les formes du DI », in : A.M. Bolkestein, C.H.M. Kroon, H. Pinkster, R. Risselada, J.C. Gieben (éds.), *Theory and Description in Latin Linguistics, Selected Papers from the 11th ICLL*, Amsterdam, J.C. Gieben publisher, 361-378.

SZNAJDER, Lyliane, 2002b, « La concordance des temps comme paramètre du discours indirect en latin », in : L. Savicki et D. Shalev (éds.), *Donum Grammaticum, Studies in Latin and Celtic Linguistics, in honorem of Hannah Rosén*, Louvain-Paris-Sterling, Virginia, Peeters, 337-349.

SZNAJDER, Lyliane, 2005, « Stratégies de prises en charge énonciatives dans le discours indirect », in : G. Calboli (éd.), *Latina Lingua, Proceedings of the 12th International Colloquium on Latin Linguistics, Papers on Grammar IX, 2*, Rome, Herder, 749-761.

UTARD, Régine, 2004, *Le discours indirect chez les historiens latins : écriture ou oralité ?*, Louvain-Paris-Dudley, Ma, Peeters.

VUILLAUME, Marcel, 1998, « Le discours indirect libre et le passé simple », in : S. Vogeleeer, A. Borillo C., Vettters & M. Vuillaume (éds.), *Temps et discours*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 191-201.

VILJAMAA, Toivo, 1983, *Infinitive of Narration in Livy. A Study in Narrative Technique*, Turku, Annales Universitatis Turkuensis.